

2024

Spirit Immobilier

**QUARK**

---

17 RUE DE LYON  
01 630 SAINT GENIS POUILLY

## **[NOTICE DESCRIPTIVE DETAILLEE]**

Notice descriptive prévue par l'article R. 261-13, alinéa 3 du CCH (ancien art. 18, al. 3 du D. no 67-1166 du 22 déc. 1967), conforme à l'arrêté du 10 mai 1968. Les rubriques et sous rubriques sont reproduites dans cette notice dans la mesure où les ouvrages correspondants sont effectivement prévus dans le programme de construction.

1.	Caractéristiques techniques générales de l'immeuble .....	3
2.	Locaux privatifs et leurs équipements.....	7
3.	Annexes privatives .....	17
4.	Parties communes intérieures à l'immeuble.....	19
5.	Équipements généraux de l'immeuble .....	24
6.	Parties communes extérieures à l'immeuble et leurs équipements .....	26

## PREAMBULES

L'opération « **Quark** » comporte :

- 19 logements répartis en 13 logements en accession libre, 6 logements locatifs sociaux en 1 bâtiment
- 1 local d'activités en rez de chaussée
- 57 stationnements automobiles, et stationnements 2 roues, situés à rez-de-chaussée et au sous-sol -1,
- des espaces verts privatifs,
- le bâtiment comporte 2 étages sur le rez-de-chaussée,

La construction respectera :

- le Code de la Construction et de l'Habitation, y compris les volets acoustique, thermique, accessibilité et sécurité incendie ;
- le code de l'urbanisme et les règles locales d'urbanisme ;
- les lois et réglementations en vigueur à la date de dépôt du permis de construire ;
- les prescriptions des Documents Techniques Unifiés à caractère obligatoire, établis par le Centre Scientifique Technique du Bâtiment.

Le programme respectera la réglementation thermique RE2020. **Spirit Immobilier** se réserve la possibilité de vendre une partie des logements à un opérateur social ou un investisseur institutionnel.

Accès piétons : par le 17 Rue de Lyon 01630 SAINT GENIS POUILLY.

Accès voitures : par le 17 Rue de Lyon 01630 SAINT GENIS POUILLY.

La conformité de la construction sera vérifiée par un bureau de contrôle agréé.

Les teintes, coloris et finitions des façades, des revêtements des parties communes de l'immeuble et de ses dépendances seront choisis par l'Architecte, le maître d'œuvre et le décorateur.

L'emplacement des équipements électriques, téléphoniques et télévision sera défini par le maître d'œuvre sur la base du plan d'étage courant. L'implantation des équipements est figurée à titre indicatif et les retombées, soffites et canalisations n'y sont pas tous figurés.

La hauteur libre dans les appartements en étage sera de 2,50 mètres environ sauf mention contraire ou présence de soffites, faux-plafonds, retombées de poutres, selon nécessité technique. Au rez-de-Chaussée, en attique et sous comble, la hauteur pourra être adaptée pour intégrer les contraintes architecturales liées au site et à l'urbanisme.

La présente notice concerne les 13 logements en accession, ainsi que les places de stationnement.

## 1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET GÉNÉRALES DES IMMEUBLES

### 1.1 INFRASTRUCTURE

#### 1.1.1 FOUILLES

Après décapage et terrassements réalisés en pleine masse, en trous et en rigoles pour système de fondations. Evacuation des terres excédentaires ou impropre aux remblais.

#### 1.1.2 FONDATIONS

Les fondations sont réalisées suivant les prescriptions du rapport d'étude de sol et recommandations du Bureau de Contrôle.

### 1.2 MURS ET OSSATURE

#### 1.2.1 MURS DES SOUS-SOLS

##### 1.2.1.1 Murs périmétriques

Réalisés en voiles de béton armé banché, finition brute de décoffrage. Protection par blindage des terres selon impératif d'exécution.

Un drainage périphérique est prévu avec rejet des eaux de drainage.

De légères venues d'eau, pourraient être présentes le long des murs. Etanchéité relative selon DTU 14.1.

##### 1.2.1.2 Murs de refends

Réalisés en voiles de béton armé banché ou aggloméré selon impératif d'exécution.

#### 1.2.2 MURS ET FAÇADES (AUX DIVERS NIVEAUX)

Les murs de toutes les façades sont en béton ou agglomérés de ciment ou équivalent épaisseur suivant calcul du bureau d'étude structure et thermique.

Ils sont revêtus selon la localisation prévue aux plans d'Architecte et imposition du Permis de Construire d'un enduit de façade sur béton selon plans de l'architecte. Les teintes de ces éléments seront également au choix de l'architecte et imposition du Permis de Construire.

Doublage thermique sur face intérieure des parois par complexe de nature et d'épaisseur conformes à l'étude thermique de la présente opération.

#### 1.2.3 MURS PIGNONS

Prestation identique à celle décrite en article 1.2.2.

#### 1.2.4 MURS MITOYENS

Sans objet.

#### 1.2.5 MURS EXTERIEURS DIVERS (LOGGIAS-SECHOIRS)

Prestation identique à celle décrite en article 1.2.2 ci avant.

#### 1.2.6 MURS PORTEURS A L'INTERIEUR DES LOCAUX (REFENDS)

Béton armé d'épaisseur suivant étude de structure, thermique et acoustique ou murs des structures intérieures en paroi en béton banché, brut de décoffrage ou maçonnerie d'agglomérés de ciment creux, ou éléments de béton préfabriqués (épaisseur suivant calculs).

#### 1.2.7 MURS OU CLOISONS SEPARATIFS

Entre deux locaux privatifs : réalisation d'un mur en béton armé d'épaisseur selon études thermique, structure et acoustique.

Entre locaux privatifs et communs : mur béton d'épaisseur selon études thermiques pouvant accueillir si besoin un doublage thermique ou phonique en fonction de la réglementation et des niveaux de performances recherchées par complexe comprenant un matériau isolant et un parement de finition en plaque de plâtre.

## 1.3 PLANCHERS

### 1.3.1 PLANCHERS SUR ETAGE COURANT

Dalle pleine de béton armé d'épaisseur selon calculs, recevant une chape flottante selon étude acoustique ou d'un mortier de pose de carrelage avec isolant acoustique selon étude acoustique.

### 1.3.2 PLANCHERS SOUS TERRASSE

Dalle pleine de béton armé d'épaisseur selon calculs recevant en surface l'isolation thermique et l'étanchéité prévues à l'article 1.8.2 ci-après.

### 1.3.3 PLANCHERS SUR LOCAUX COLLECTIFS, SOCIAUX, TECHNIQUES, ENTrees, CIRCULATIONS ET LOCAUX DIVERS CHAUFFES

Dalle pleine de béton armé d'épaisseur selon calculs, assurant le coupe-feu réglementaire et recevant une chape flottante d'épaisseur selon étude acoustique.

Isolant thermique prévu rapporté en sous face d'épaisseur suivant règlementation.

### 1.3.4 PLANCHERS SUR LOCAUX NON CHAUFFES OU OUVERTS

Dalle béton armé d'épaisseur selon calcul avec une isolation thermique projetée visible d'épaisseur selon étude thermique.

### 1.3.5 PLANCHERS DES BALCONS ET LOGGIAS

Dalle pleine en béton armé d'épaisseur selon calculs.

### 1.3.6 PLANCHERS BAS DU REZ-DE-CHAUSSEE

Dalle pleine de béton armé d'épaisseur selon calculs.

### 1.3.7 PLANCHER ENTRE COMMERCES/ACTIVITES ET LOGEMENTS

Dalle pleine de béton armé d'épaisseur selon calculs.

## 1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

### 1.4.1 ENTRE PIECES PRINCIPALES

Cloisons de distribution en plaque de plâtre et laine de verre de type PLACOSTIL ou équivalent, épaisseur suivant indications des plans.

Cloisons pour la fermeture des gaines techniques intérieures de logements, selon règlementations acoustique et incendie en vigueur.

Nota : Des faux plafonds en plaque de plâtre ou soffites pourront être mis en œuvre dans les appartements pour permettre le transfert de réseaux.

### 1.4.2 ENTRE PIECES PRINCIPALES ET PIECES DE SERVICE

Dito 1.4.1

Les cloisons et doublage des salles de bains et salles d'eau sont constitués d'un parement en plaque hydrofuge de type PLACOSTIL ou équivalent, sur toute la hauteur, épaisseur suivant indications des plans.

## 1.4 ESCALIERS

### 1.4.1 ESCALIERS

Escaliers collectifs encloués réalisés en béton armé, coulés en place ou préfabriqués.

### 1.4.2 ESCALIERS DE SECOURS

Sans objet.

### 1.4.3 ESCALIERS DES LOGEMENTS DUPLEX

Sans objet.

## 1.5 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

### 1.5.1 CONDUITS DE FUMEE DES LOCAUX DE L'IMMEUBLE

Evacuation des chaudières individuelles gaz par conduits type 3CE évacuation en toiture et/ou ventouse en façade selon plans architecte. Certaines chaudières pourront être raccordés en ventouse horizontale et/ou verticale

L'escalier comporte en partie haute un dispositif fermé permettant une ouverture de 1 m<sup>2</sup> en cas d'incendie et actionné par une commande électrique située au rez-de-chaussée, près de l'escalier, réservée aux secours et aux personnes habilitées. La réglementation impose pour la 3ème Famille A l'asservissement de l'exutoire de fumées à un Système de Détecteur Autonome Déclencheur (SDAD), avec un réarmement manuel depuis le dernier niveau

### 1.5.2 CONDUITS DE VENTILATION DES LOCAUX DE L'IMMEUBLE

Ventilation naturelle des locaux vélos.

Conduits en tôles d'acier galvanisé pour la ventilation de la colonne gaz.

Ventilation naturelle des sous-sols.

### 1.5.3 CONDUITS D'AIR FRAIS

Evacuation de l'air vicié par ventilation mécanique contrôlée dans les pièces de service, au moyen de conduits métalliques verticaux disposés dans les gaines techniques des logements.

Suivant la disposition des pièces, les raccordements éventuels entre les conduits verticaux et les bouches d'extraction sont assurés par des conduits horizontaux habillés par des soffites ou des faux plafonds.

### 1.5.4 CONDUITS DE FUMEE DE CHAUFFERIE

Sans objet.

### 1.5.5 VENTILATION HAUTE DE LA SOUS-STATION

Sans objet.

### 1.5.6 GAINES POUR LES COMMERCES

Conduits en tôles d'acier galvanisé pour la ventilation des locaux.

## 1.6 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

### 1.6.1 CHUTES D'EAUX PLUVIALES

Evacuation des terrasses inaccessibles et accessibles en étage selon le cas en PVC en intérieur et en métal zinc, aluminium ou tôle laquée en extérieur.

Raccordement des descentes EP dans les dauphins fontes à peindre, de diamètre approprié, couleur au choix de l'Architecte.

### 1.6.2 CHUTES D'EAU USEES

Chutes en PVC disposées dans les gaines techniques intérieures des logements, jusqu'aux réseaux horizontaux en sous face de dalle basse du RDC avec sorties des ventilations primaires en toiture-terrasse. Ces chutes peuvent faire l'objet de dévoiements horizontaux en plafonds de certaines pièces avec encoffrement dans des soffites ou des faux-plafonds en plaques de plâtre, conformément à la NRA.

### 1.6.3 CANALISATIONS EN SOUS-SOL

Réseaux séparatifs pour eaux pluviales et eaux usées - eaux-vannes, réalisés en PVC, de diamètre suivant calculs, posés sur consoles ou sur suspentes y compris protections au feu réglementaires.

Canalisations apparentes dans les garages et les places de parking selon cheminement des réseaux des études fluides.

### 1.6.4 BRANCHEMENT A L'EGOUT

Raccordement au réseau public conforme aux spécifications de la Ville.

## 1.7 TOITURES

### 1.7.1 CHARPENTES METALLIQUE, COUVERTURES METALLIQUE ET ACCESSOIRES

Sans objet.

### 1.7.2 ETANCHEITE ET ACCESSOIRES

Etanchéité conforme aux normes en vigueur.

#### **Terrasses inaccessibles en toiture :**

Etanchéité bitumineuse avec complément d'isolation thermique pour les zones situées au-dessus de locaux chauffés suivant normes et d'épaisseur satisfaisant au calcul RT2012, protection meuble type gravillons et végétalisation de type toundra, suivant indications des plans Architecte.

#### **Terrasses privatives sur parties habitables :**

Etanchéité bitumineuse avec complément d'isolation thermique pour les zones situées au-dessus de locaux chauffés suivant normes et d'épaisseur satisfaisant au calcul RT2012, protection par dalles en grès cérame posées sur plots de 60 x 60 cm, teintes aux choix de l'Architecte.

#### **Terrasses privatives sur sous-sol :**

Etanchéité bitumineuse, protection par dalles en grès cérame posées sur plots de 60 x 60 cm, teintes aux choix de l'Architecte.

#### **Balcons privatifs :**

Etanchéité composée d'un enduit imprégnation à froid et d'un pare-vapeur, protection par dalles en grès cérame posées sur plots de 60 x 60 cm, teintes aux choix de l'Architecte.

#### **Terrasses accessibles piétons sur sous-sol :**

Etanchéité bitumineuse avec interposition d'une nappe à excroissance en polypropylène avec le revêtement de finition en désactivé ou enrobé.

Etanchéité bitumineuse avec interposition d'un complexe drainant filtrant sous les terres végétales plantées ou gravillonnées (bandes stériles en pied de façade).

Naissances pour eaux pluviales et protections associées (regards tampon, habillage béton, tabouret filtrant, grilles anti-obstruction...), pissettes et trop plein.

Couvertines de protection sur acrotères

### 1.7.3 SOUCHES DE CHEMINEES, VENTILATIONS ET CONDUITS DIVERS

Exutoires de VMC, ventilations primaires de chute, ventilation haute des gaines gaz et autres ouvrages de ventilation selon plan Architecte et normes en vigueur. Eléments en maçonnerie ou en tôle galvanisée.

## 2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

### 2.1 SOLS ET PLINTHES

#### 2.1.1 SOLS ET PLINTHES DES PIECES PRINCIPALES

##### 2.1.1.1 Séjour, y compris intérieur des placards ouvrant sur cette pièce

Carrelage grès cérame émaillé 45 cm x 45 cm (teinte au choix parmi les propositions du maître d'ouvrage). Pose droite, collée sur chape avec isolant phonique.

Plinthes grès émaillé assorties au pourtour de la pièce.

##### 2.1.1.2 Chambres, dressing, rangement, y compris intérieur des placards ouvrant sur ces pièces

Parquet contrecollé décor 3 frises, pose flottante, épaisseur 13 mm (teinte au choix parmi les propositions du maître d'ouvrage), posé sur chape avec isolation phonique. Plinthes assorties au pourtour de la pièce.

#### 2.1.2 SOLS ET PLINTHES DES PIECES DE SERVICE

##### 2.1.2.1 Sol et plinthes des pièces humides (cuisines, kitchenettes)

Dito 2.1.1.1

##### 2.1.2.2 Sol et plinthes des salles de bains, salles d'eau et WC indépendants

Dito 2.1.1.1. Plinthes assorties au pourtour de la pièce hors zone en faïence.

#### 2.1.2.3 SOLS ET PLINTHES DES ENTREES ET DEGAGEMENTS

Dito 2.1.1.1

#### 2.1.2.4 SOL DES BALCONS, LOGGIAS ET SECHOIRS

Etanchéité composée d'un enduit imprégnation à froid et d'un pare-vapeur, protection par dalles en grès cérame posées sur plots de 60 x 60 cm, teintées aux choix de l'Architecte.

#### 2.1.2.5 SOL TERRASSES (SUIVANT PLANS ARCHITECTE)

Dito 2.1.1.1

#### 2.1.2.6 BARRES DE SEUILS

Arrêt de matériaux par profils au droit de chaque changement de revêtements de sol.

## 2.2 REVETEMENTS MURAUX

### (AUTRES QUE ENDUITS, PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES)

#### 2.2.1 REVETEMENTS MURAUX DES PIECES DE SERVICE

##### Cuisines – Kitchenettes

Sans objet

##### Salles de bains – salles d'eau

Faïence rectangulaire format d'environ 20 cm x 50 cm (teinte au choix dans la gamme proposée par le maître d'ouvrage).

Pose selon calepinage de deux teintes au choix à hauteur d'huissierie en périphérie de la baignoire ou de la douche à hauteur d'huissierie. Compris prolongement de la faïence sur 60 cm de hauteur derrière le meuble vasque.

Tablier de baignoire, trappe d'accès et socle du receveur de douche traitée en carreau de plâtre hydrofuge ou plaque WEDI revêtu sur la face visible de la même faïence.

La façade de baignoire recevra au droit du siphon une trappe à bascule ou aimantée à carreler.

#### REVETEMENTS MURAUX DANS AUTRES PIECES

Prestation sans objet.

### 2.2.2 PLAFONDS (SAUF PEINTURES ET TENTURES)

#### 2.2.2.1 PLAFONDS DES PIECES INTERIEURES

Sous-face des planchers béton ragréé par enduit de surfaçage. Localement, suivant les dispositions techniques, faux-plafonds ou soffites en plaques de plâtre.

#### 2.2.2.2 PLAFONDS DES SECHOIRS A L'AIR LIBRE

Sans objet.

#### 2.2.2.3 PLAFONDS DES LOGGIAS

Sans objet.

#### 2.2.2.4 SOUS-FACES DES BALCONS

Béton armé ragréé avant peinture pliolite appliquées en 2 couches croisées (sans préparation support).

## 2.3 MENUISERIES EXTERIEURES

### 2.3.1 MENUISERIES EXTERIEURES DES PIECES PRINCIPALES

Menuiseries en PVC plaxées gris à l'extérieur et blanc à l'intérieur conformément au permis de construire, ouvrants à la française suivant plans, avec double vitrage suivant études thermiques du BET et exigences acoustiques.

Menuiseries coulissantes pour la baie principale des séjours des T4 et des T3 en attique.

Etanchéité avec classement AEV suivant normes, affaiblissement acoustique suivant classement des façades, performances thermiques suivant étude thermique, entrées d'air suivant préconisation du bureau d'études thermiques

### 2.3.2 MENUISERIES EXTERIEURES DES PIECES DE SERVICE

Menuiseries en PVC plaxées gris à l'extérieur et blanc à l'intérieur, ouvrants à la française ou oscillo battants suivant plans, avec double vitrage opale dans les salles de bains/eaux concernées (suivant plans) et isolation renforcé et suivant études thermiques du BET et exigences acoustiques.

## 2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

### 2.5.1 PIECES PRINCIPALES

Les fermetures extérieures et occultations sont réparties selon la localisation prévue aux plans de l'Architecte et selon imposition du permis de construire et positionnement selon plans de vente.

Occultation par volets roulants PVC gris (de même teinte que les menuiseries), à commande électrique (télécommande infrarouge) avec verrouillage anti-relevage en partie basse pour le rez-de-chaussée.

Enroulement dans coffre de volets roulants PVC blanc intérieurs intégrés dans l'épaisseur du doublage, débordant en sailli côté intérieur des pièces, conforme à la réglementation acoustique en vigueur.

Les salles de Bains et douches ne recevront pas d'occultation (vitrage translucide ou opalescent suivant position).

### 2.5.2 PIECES DE SERVICE

Description identique à l'article 2.5.1 ci-avant.

## 2.6 MENUISERIES INTERIEURES

### 2.6.1 HUISSERIES ET BATIS

Huisseries métalliques à bancher pour les portes palières, huisseries métalliques ou bois pour les portes de distributions.

### 2.6.2 PORTES INTERIEURES

#### Portes de distribution :

Portes isoplanes à âme alvéolaires avec motif décoratif rainuré de type FIBER de chez MALERBA ou équivalent équipée de poignées sur plaque ou rosace en acier brossé ou inox.

#### Fermeture :

Serrure à clés dans les chambres.

Serrure à condamnation pour les salles de bain, salles d'eau et WC ou équivalent.

#### Quincaillerie :

Dito article 2.6.2.1.

#### Butée de porte :

Une butée par porte.

### 2.6.3 IMPOSTES EN MENUISERIES

Sans objet.

### 2.6.4 PORTES PALIERES

#### Portes palières intérieures :

Porte isophonique à âme composite blindée, antieffraction, serrure 3 points d'ancrage A2P\*, serrure de sûreté avec cylindre sur organigramme, viseur optique, double béquille sur plaque de propreté et couvre joint bois.

Panneau stratifié blanc côté intérieur et panneau stratifié au choix de l'architecte côté partie commune.

Seuil à la suisse en bois verni ou équivalent avec joint isophonique incorporé.

#### Portes palières extérieures (coursives) :

Sans objet.

**Fermeture de porte palière :**

Serrure de sûreté à 3 points de condamnation. Résistance à l'effraction.

**Quincaillerie :**

Double béquillage sur plaque.

**Butée de porte :**

Butée de porte caoutchouc vissée.

**2.6.5 PORTES DE PLACARDS****Les façades des placards supérieures à 100 cm de large pourront être traitées en portes coulissantes :**

Portes coulissantes de 10 mm d'épaisseur de la marque COULIDOOOR ou équivalent, composées de panneaux mélaminés avec profils en acier laqué, posées sur rails et guidage en partie supérieure et inférieure.

Couleurs des profils et des panneaux = blanc.

Certains placards de dimensions réduites (< à 1m) pourront être équipés d'un 1 vantail ouvrant à la française dans la même gamme.

L'ensemble à définir en coordination avec demande acquéreur.

**Les façades des placards inférieures ou égales à 100 cm de large pourront être traitées en portes pivotantes avec profil ou bouton de tirage :**

Pivotantes, épaisseur 10 mm, couleur blanche. Profils en acier laqué blanc, aimants pour maintien en position fermée.

**Équipement intérieur :**

Placard de l'entrée : Tringle penderie posée sur tablette chapelière

Pour les placards supérieurs à 1 mètre de long : 1/3 de colonne de 3 étagères sur tablette chapelière et 2/3 de tringle de penderie

Pour les placards inférieurs à 1 mètres de long : sans aménagement (sauf ceux de l'entrée).

**Gaines GTL :**

De type encastré.

**2.6.6 MOULURES ET HABILLAGES DES PORTES PALIÈRES**

Suivant projet de décoration architecte. Au minimum un couvre-joint périphérique de 40 mm posé à plat sur les 2 face de l'hubrisserie de la porte palière.

**2.6.7 OUVRAGES DIVERS**

Trappe de visite dans les gaines techniques au départ des conduits 3CE.

**2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS****2.7.1 GARDE-CORPS ET BARRES D'APPUI****Garde-corps extérieurs**

Suivant Projet Architectural et indications au permis de construire :

Pour les terrasses en étage et balcons : Garde-corps panneaux métalliques ajourés avec lisse ou équivalent, emplacement selon plans Permis de Construire.

**Garde-corps escaliers des parties communes**

Main courante métallique rampante sur les murs extérieurs des cages d'escaliers d'accès aux différents niveaux, finition peinture thermolaquée.

### 2.7.2 GRILLES DE PROTECTION DES BAIES

Sans objet.

### OUVRAGES DIVERS

Sans objet.

## 2.8 PEINTURE, PAPIERS, TENTURES

### 2.8.1 PEINTURES EXTERIEURES ET VERNIS

#### Sur menuiseries

Sans objet.

#### Sur fermetures et protections

Sans objet.

#### Sur serrurerie

Peinture thermolaquée en usine sur les garde-corps. Peinture pour les accessoires de serrurerie courante. Teinte au choix de l'architecte et conforme au Permis de construire.

#### Sur enduits, habillage en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous-face et rives des balcons

Sous face et rives des balcons : après préparation des supports, peinture pliolite appliquée en 2 couches croisées (sans travaux préparatoire).

Dito 2.7.1

### 2.8.2 PEINTURES INTERIEURES

#### Sur Menuiseries

Sur menuiseries intérieures, 2 couches de peinture acryliques blanche mat après préparation.

#### Sur Murs

Murs des pièces sèches et cuisine : 2 couches de peinture acrylique velouté après préparation du support, coloris blanc.

Murs des pièces humides : 2 couches de peinture veloutée, coloris blanc.

#### Sur Plafonds

Plafond des pièces sèches, compris kitchenette des studios et cuisine ouverte sur séjour : 2 couches peinture acrylique velouté, coloris blanc.

Plafond des pièces humides : 2 couches peinture velouté, coloris blanc.

#### Sur Canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers

Canalisations métalliques et PVC brut sans peinture.

### 2.8.3 PAPIERS PEINTS

#### Sur murs

Sans objet.

#### Sur plafonds

Sans objet.

### 2.8.4 TENTURES (TISSUS, TOILES PLASTIFIEES, ETC.)

#### Sur murs

Sans objet.

#### Sur plafonds

Sans objet.

## 2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

### 2.9.1 EQUIPEMENTS MENAGERS

#### Bloc évier, robinetterie

##### *Cuisine des logements*

Attente bouchonnée pour évier (évier et meuble non fournis)

Attentes lave-vaisselle et lave-linge (emplacement selon plans de l'architecte).

**Autres typologies :** Sans objet.

#### Evacuation des déchets

Sans objet.

#### Armoire sèche-linge

Sans objet.

### 2.9.2 EQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE

#### Distribution d'eau froide

Colonne montante en tube matériau de synthèse ou cuivre disposée dans la gaine technique palière avec départ vers chaque logement, chaque départ sera équipé d'une vanne et d'une manchette pour compteur.

Distribution dans les dalles en tube polyéthylène réticulé ou multicouche incorporé sous fourreau.

Raccordement des appareils à l'intérieur de chaque pièce en tube polyéthylène réticulé ou tube cuivre ou multicouche pour les réseaux apparents.

#### Distribution d'eau chaude collective

Sans objet.

#### Production et distribution d'eau chaude individuelle

La production de chauffage sera assurée de manière individuelle par une chaudière gaz à condensation micro-accumulée raccordée sur ventouses ou conduit 3CE. Cette chaudière assurera le chauffage du logement ainsi que la production d'eau chaude sanitaire du logement.

Gestionnaire d'énergie de type programmeur / régulateur, implantation suivant plan technique.

La température intérieure (température de l'air au centre de la pièce à 1,50 m au-dessus du sol) servant de base aux calculs sera de 19°C dans tous les locaux à l'exception des salles de bains et des salles de douches, où elle sera de 21°C, pour une température extérieure de base de - 12°C.

Niveau de performance thermique conforme à la RE2020.

#### Evacuations

Réalisées par tubes PVC apparents ou encastrés, jusqu'aux chutes verticales situées dans les gaines techniques.

#### Distribution du gaz

Il n'est pas prévu d'alimentation gaz pour les cuisinières.

**Branchements en attente**

Attentes pour machines à laver disposées en cuisine ou en salle de bains suivant la disposition du plan de vente.

Robinet d'arrêt et raccord bouchonné sur l'eau froide.

Attente avec siphon PVC sur l'évacuation.

**Appareils sanitaires***Baignoires / Douches :*

Baignoire en acrylique 170 cm x 70 cm, vidange à commande automatique à clapet, robinetterie mitigeuse chromée thermostatique, avec barre et douchette.

Douche receveur en céramique, acrylique ou matériaux de synthèse, 80 cm x 80 cm ou adaptation selon plan de l'architecte (ou siphon de sol pour les douches PMR) ; robinet mitigeur chromé thermostatique, douchette avec flexible et support mural.

*WC :*

WC suspendu en porcelaine vitrifiée avec réservoir de chasse attenant, mécanisme silencieux, 3 ou 6 litres pour économie d'eau, abattant double blanc en plastique rigide.

*Lave-mains / Lavabos :*

Sans objet.

*Pare-douche / Pare-bain :*

Pare douche profil chromé suivant plans.

Pas de pare bain.

*Meubles de salles-de-bains et salles d'eau :*

Ensemble meuble bains, équipé d'un plan simple vasque blanc. Meuble 2 portes avec miroir et bandeau lumineux, robinetterie mitigeuse chromée avec vidage à tirette.

**Accessoires divers**

Sans objet.

**2.9.3 EQUIPEMENTS ELECTRIQUES****Type d'installation**

Alimentation des appareils par canalisations électriques encastrées dans la structure et les cloisons,

Points lumineux (appliques et plafonniers) livrés avec un dispositif de connexion pour luminaires (D.C.L.).

Câblage téléphonique à partir du coffret de communication du logement.

Les prises accolées pourront être regroupées sous un plastron commun.

Les prises téléphoniques et TV sont équipées d'un connecteur de type RJ45.

**Puissance à desservir**

Les puissances s'échelonnent entre 3 et 12 kW 240 V monophasé par logement.

Logement type 1P :

Logement type 2P :

Logement type 3P :

Logement type 4P :

Logement type 5P :

} Suivant prescription du fournisseur d'énergie

Logement du plus de 100m<sup>2</sup> :

#### **Equiperment de chaque pièce**

**Ceux-ci seront positionnés selon les hypothèses de composition des espaces de vie des pièces**

Conforme à la norme NF C15-100 avec les précisions suivantes :

Cuisine et kitchenette : 1PL au-dessus de l'évier commandé par simple allumage.

Salle de bains et salle d'eau : un luminaire classe II commandé par interrupteur simple allumage.

Terrasses et balcons privatifs ouvrant sur le séjour : un luminaire extérieur commandé par interrupteur intérieur simple allumage avec voyant lumineux.

Balcons privatifs : 1PL avec appareillage commandé par interrupteur intérieur simple allumage avec voyant lumineux.

Appareillage, de type DOOXIE de chez LEGRAND ou équivalent (coloris blanc).

#### **Sonnerie de porte palière**

Sonnerie palière, dans l'entrée de chaque appartement commandé par bouton poussoir porte-étiquettes disposé sur le palier.

#### **Réseaux de communication à très haut débit en fibre optique**

**(obligatoire pour les permis déposés après le 01 avril 2012)**

Dispositions prises permettant le raccordement de l'immeuble à un réseau de fibre optique conformément à la loi N° 2008-776 de modernisation de l'économie (LME), si le réseau est disponible dans la commune considérée.

Le raccordement du logement à ce réseau se fera par la souscription d'un contrat d'abonnement par et à la charge de l'occupant.

#### **Détecteurs de fumées**

Pose en plafond d'un DAAF (Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée).

### **2.9.4 CHAUFFAGE, CHEMINEES, VENTILATIONS :**

#### **Type d'Installation**

La production de chaleur sera réalisée au moyen d'une chaudière individuelle. Cette chaudière assurera la production d'eau chaude sanitaire et de chauffage.

**Températures garanties dans les diverses pièces par température minimale extérieure de -12 °C :**

Salles de bains : 21°C.

Autres pièces (sauf WC) : 19°C.

#### **Appareils d'émission de chaleur**

*Sèche-serviettes électrique :*

Sèche-serviettes électriques blanc dans les salles de bain et salles d'eau selon étude thermique.

*Sèche-serviettes eau chaude :*

*Radiateurs :*

Pour un équipement en chauffage à eau chaude (énergie gaz).

Radiateurs en acier laqué blanc façade plissée, équipés de robinets thermostatiques.

(à l'exception de la pièce de vie équipée du thermostat d'ambiance et de la salle de bain)

Boitier de régulation programmable, implantation suivant plan technique.

### **Conduits de fumée**

Prestation décrite à l'article 1.6.

### **Conduits et prises de ventilation**

Arrivée d'air frais par entrée d'air hygroréglables situées en traverse des châssis ou dans la maçonnerie de façade des pièces principales (séjour et chambres) suivant réglementation acoustique.

Extraction d'air vicié par bouches hygroréglable situées dans les pièces humides (cuisine, salle de bains et WC). Ces bouches sont raccordées aux gaines collectives de ventilation mécanique.

La nature des bouches (autoréglable ou hygroréglable) et leur débit seront déterminés par les le bureau d'études fluides.

### **Conduits et prises d'air frais**

Soit sans objet

## **2.9.5 EQUIPEMENT INTERIEUR DES PLACARD ET PIECES DE RANGEMENT :**

### **Placards**

Prestation décrite à l'article 2.6.5.

### **Pièces de rangement**

Prestation décrite à l'article 2.6.6.

## **2.9.6 EQUIPEMENTS DE TELECOMMUNICATIONS**

### **Radio TV**

Le système de réception conforme à la norme NFC 15-100, réception de la TNT, distribution du signal TV sur prise RJ45.

### **Téléphone**

Conforme à la norme NFC 15-100.

### **Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble**

Portier électronique de type vidéophone comprenant un écran noir et blanc placé dans le hall d'entrée de chaque logement, relié au tableau d'appel situé à l'extérieur du hall d'entrée du bâtiment, commande d'ouverture par touche spéciale déportée.

Système de déverrouillage de la porte du hall d'entrée par lecteur badge de type VIGIK et ouverture du portail d'accès au sous-sol.

### 3. ANNEXES PRIVATIVES

#### 3.1 CAVES, CELLIERS D'ETAGE

Sans objet.

#### 3.2 BOX ET PARKINGS COUVERTS

##### MURS OU CLOISONS

Murs et ossature en béton armé ou en maçonnerie de parpaings rejointoyés.

##### PLAFONDS

Béton brut ou revêtement d'isolation thermique suivant localisation.

##### SOLS

Sol béton lissé. Dalle en béton armé surfacé.

##### PORTES D'ACCES

##### Barrière levante extérieure

Sans objet.

##### Porte d'accès Sous-Sols

##### *a) Pour les Véhicules :*

L'accès aux stationnements se fera par un portail motorisé à ouverture automatique commandée par une télécommande individuelle (1 bip / stationnement).

L'accès au second sous-sol se fera par une porte en haut de rampe.

##### *b) Pour les Piétons :*

Accès à partir des ascenseurs ou des escaliers.

##### Portes de boxes privés :

Sans objet. Places de stationnement sans porte.

##### VENTILATION NATURELLE

Amenée d'air neuf et évacuation d'air vicié par conduits de ventilation en béton armé ou en maçonneries de parpaings avec balayage naturel par courettes anglaises ou souches BA, avec grille extérieures en acier galvanisé ou thermo laqué.

##### EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Emplacements privés : néant.

Eclairage des circulations par luminaires (hublots ou tubes LED, commande par détecteurs de présence.

Alimentation par canalisations encastrées ou en applique suivant la localisation,

Eclairage de sécurité par blocs autonomes ainsi qu'une grille de protection pour les éléments se situant en partie basse.

Fourreaux en attente, chemin de câble périphérique et emplacements dans le local technique électrique des parkings pour protections et sous-compteurs afin de permettre l'installation ultérieure de prises ou bornes de recharge des véhicules électriques conformément à la réglementation en vigueur à la date du dépôt de permis de construire de l'opération.

### **3.3 PARKINGS EXTERIEURS**

#### **SOLS**

Enrobés ou ever gravier ou ever green

#### **DELIMITATION AU SOL**

Peinture de sol ou plots plastique.

#### **SYSTEME DE REPERAGE**

Sans objet.

#### **SYSTEME CONDAMNANT L'ACCES**

Sans objet.

### **3.4 JARDINS PRIVRATIFS**

#### **PLANTATIONS D'ARBRES, ARBUSTES, FLEURS**

Suivant permis de construire.

#### **ENGAZONNEMENT**

Terre végétale avec engazonnement et haies selon plan masse.

#### **CLOTURE**

Clôture par grillage simple torsion d'hauteur 1 mètre.

**4 PARTIES COMMUNES INTERIEURES AUX IMMEUBLES****4.1 HALLS D'ENTREE DES IMMEUBLES****SOLS**

Revêtement carrelage en grès cérame de format 45 cm x 45 cm, choix de la teinte par l'architecte, suivant plan de décoration de l'architecte, avec tapis de sol brosse à l'entrée du hall et miroir.

**PAROIS**

Suivant projet de décoration de l'architecte.

**PLAFONDS**

Faux plafonds acoustique peint.

**ELEMENTS DE DECORATION**

Suivant projet de décoration de l'architecte.

**PORTES D'ACCES ET SYSTEME DE FERMETURE, APPEL DES OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE**

Ensemble porte d'entrée du hall en aluminium ou acier laqué, avec ventouse électromagnétique pour ouverture commandée par portier vidéophone et badge vigik.

Les portes extérieure et intérieure du sas donnant accès aux halls sont commandées par lecteur de badges de type URMET ou équivalent avec digicode, accessible aux concessionnaires par badges et aux résidents. Finition suivant choix de l'architecte.

**BOITES AUX LETTRES ET A PAQUETS**

Ensemble de boîtes aux lettres individuelles aux normes de LA POSTE ou en extérieur suivant avis de LA POSTE.

**TABLEAUX D'AFFICHAGE**

1 panneau d'affichage par montée.

**CHAUFFAGE**

Sans objet.

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE**

Eclairage par spots ou appliques, commandé par détecteur de présence.

**PORTES D'ACCES AUX LOCAUX ET ESCALIERS**

Pour les portes donnant sur le hall (escaliers, locaux VE etc...) huisserie métallique ou bois et porte bois à âme pleine assurant le degré pare-flamme réglementaire.

Pour les portes donnant sur l'extérieur, huisserie métallique et porte métallique.

- Pour les locaux fermés : serrure de sûreté avec pêne dormant lancé par déclencheur, commandée par la clé sur combinaison des occupants actionnant les portes de locaux communs.
- Pour les portes d'escaliers : Serrure à bec de cane.
- Sur toutes les portes : Une quincaillerie avec une béquille.
- Ferme-porte automatique à bras coulissant sur chaque porte.
- Butée de porte.

**SIGNALETIQUE**

Peinture ou autocollant, graphisme au choix de l'Architecte.

## 4.2 CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSEE, COULOIRS ET HALLS D'ETAGE

Suivant projet de décoration.

### SOLS

#### Circulations du rez-de-chaussée

Revêtement carrelage en grès cérame de format 45 cm x 45 cm, choix de la teinte par l'architecte.

#### Circulations d'étages

Moquette en lés U3 P3. Plinthes sapin à peindre.

### MURS

#### Circulations du rez-de-chaussée

Revêtement mural décoratif ou peinture suivant le choix de l'architecte.

#### Circulations d'étages

Revêtement mural décoratif ou peinture suivant le choix de l'architecte.

### PLAFONDS

#### Circulations du rez-de-chaussée

Faux plafonds acoustique peint. Peinture blanche sur plafond béton ou sur faux-plafond décoratif acoustique en panneaux de plâtre, suivant la localisation et le projet de décoration.

#### Circulations d'étages

Peinture blanche sur plafond béton.

### ELEMENTS DE DECORATION

Suivant projet de décoration.

### CHAUFFAGE

Sans objet.

### PORTES

#### Circulations du rez-de-chaussée

Portes d'accès aux locaux et escaliers.

Ensemble porte d'entrée du hall en aluminium ou acier laqué, avec gâche électrique ou ventouse pour ouverture.

Pour les portes d'escaliers : portes à âme pleines lisses peintes équipées de serrure à bec de cane.

Ferme-porte automatique sur chaque porte.

Butée de porte.

#### Circulations d'étages

Dito ci-avant.

### EQUIPEMENT ELECTRIQUE

#### Circulations du rez-de-chaussée

Eclairage incandescent ou fluorescent ou LED commandés par détecteur de présence (ou/et en complément des interrupteurs d'éclairage si besoin).

1 prise de courant 10/16A+T dans gaine palière ou en circulation à chaque niveau y compris au rez-de-chaussée.

Bouton de sonnette des logements.

### **Circulations d'étages**

Eclairage par plafonniers avec détecteur de présence.

#### **SIGNALETIQUE**

Mêmes dispositions que pour le hall (article 4.1.11.).

### **4.3 CIRCULATION DU SOUS-SOL**

Concerne : Tous les sas desservant les parkings, paliers d'ascenseurs desservant les sous-sols, sas et escalier de secours.

#### **SOLS**

Sol béton lissée. Dalle pleine en béton armé surfacé.

Peinture de sol dans les SAS d'accès aux escaliers / ascenseurs, compris remontée de la peinture en plinthe sur 10 cm.

#### **MURS**

Béton armé ragréé ou maçonnerie de parpaings rejointoyés. Sans peinture.

Enduit projeté dans les SAS d'accès aux escaliers / ascenseurs.

#### **PLAFONDS**

Béton armé ragréé.

Isolation thermique projetée sous les parties habitées ou les parties nécessitant un traitement coupe-feu particulier.

Des canalisations d'eaux pluviales, d'eaux usées de ventilation, ou autres pourront être positionnées en plafonds et murs.

#### **PORTES D'ACCES**

Portes métallique ou bois ou équivalent dans huisserie métallique ou bois, finition par peinture, Ferme-porte automatique sur chaque porte.

Butée de porte.

#### **RAMPE D'ACCES POUR VEHICULES**

En dalle pleine de béton armé, finition aspect béton balayé ou enrobé.

#### **EQUIPEMENT ELECTRIQUE**

Suivant étude d'éclairage.

Luminaires type tube LED étanches commandés par détecteurs de présence.

#### **SIGNALETIQUE**

Selon projet de l'architecte.

#### 4.4 CAGES D'ESCALIERS

Concerne : Les escaliers communs desservant les étages.

Les escaliers extérieurs desservant les sous-sols sont brut au sol et au mur.

L'escalier extérieur découvert desservant les sous-sols recevra une résine antidérapante (hors traitement contremarches).

##### SOLS DES PALIERS

Finition béton lissé et peinture de sol anti-poussières, compris remontée de la peinture en plinthe sur 10 cm.

##### MURS

Projection gouttelette blanche.

##### PLAFONDS

Projection gouttelette blanche.

##### ESCALIERS (MARCHES, CONTREMARCHES), LIMONS, PLINTHES, GARDE-CORPS, SOUS-FACE DE LA PAILLASSE

Finition béton lissé et peinture de sol anti-poussières, compris remontée de la peinture en plinthe sur 10 cm.

Peinture anti-poussière, la première et la dernière marche auront une couleur contrastée.

Mains-courantes tubulaires et garde-corps sur paliers et trémies en acier, ou alu finition thermo laquée.

##### CHAUFFAGE, VENTILATION

Prestation sans objet

##### ECLAIRAGE

Eclairage par hublot LED commandés par détecteur de présence.

##### SIGNALETIQUE

Selon projet de l'architecte.

#### 4.5 LOCAUX COMMUNS

##### GARAGES A BICYCLETTES, VOITURES D'ENFANTS

###### Murs et plafonds

Béton armé ragréé. Isolant thermique en sous-face sous les locaux chauffés, selon nécessité et configuration.

###### Sols

Niveau sous-sol : Béton surfacé

Niveau RDC : carrelage 30 x 30 cm compris plinthes assorties selon plan architecte.

###### Portes

Niveau sous-sol : Porte métallique grillagée avec serrure sur organigramme.

Niveau RDC : Porte métallique équipée d'une ventilation basse pour le local vélo avec serrure sur organigramme.

###### Eclairage

Luminaire type tube LED étanches commandés par détecteurs de présence.

**SECHOIR COLLECTIF**

Sans objet.

**LOCAUX DE RANGEMENT ET D'ENTRETIEN**

Sans objet.

**LOCAUX SANITAIRES**

Sans objet.

**4.6 LOCAUX SOCIAUX****ESPACE PARTAGE**

Sans objet.

**SALLE DE JEUX ET DE REUNIONS**

Sans objet.

**4.7 LOCAUX TECHNIQUES****LOCAL DE RECEPTION DES ORDURES MENAGERES**

Sans objet.

**CHAUFFERIE**

Sans objet.

**SOUS-STATION DE CHAUFFAGE**

Sans objet.

**LOCAL DES SURPRESSEURS**

Sans objet.

**LOCAL TRANSFORMATEUR EDF**

Sans objet.

**LOCAL MACHINERIE D'ASCENSEUR**

Sans objet.

**LOCAL VENTILATION MECANIQUE**

Sans objet.

**LOCAL OPERATEURS TELEPHONIQUES**

Local fibre optique ou placard technique situé au sous-sol destiné à recevoir le raccordement futur de la résidence au réseau de la fibre optique lorsque ce dernier sera déployé dans le secteur.

Sols, murs et plafonds en béton brut.

Porte avec serrure hors organigramme.

Luminaire type LED étanche commandé par interrupteur simple allumage.

Prise de courant étanche.

Bloc d'éclairage de sécurité.

**LOCAL ELECTRIQUE PARKING**

Luminaire type LED étanche commandé par interrupteur simple allumage.

Prise de courant étanche.

Bloc d'éclairage de sécurité.

**4.8 CONCIERGERIE**

Sans objet.

## 5 EQUIPEMENTS GENERAUX DES IMMEUBLES

### 5.1 ASCENSEURS ET MONTE-CHARGES

Les ascenseurs desservent tous les niveaux depuis le sous-sol -2 jusqu'au dernier étage. Ils seront conformes aux Normes Européennes de Sécurité et aux Normes handicapés physiques en vigueur lors du dépôt du Permis de Construire mais ne respectera pas le DTU 75.1.

#### Equipement intérieur et décoration selon gammes des fabricants :

Eclairage latéral ou en plafond, miroir, main courante, plinthes, parois revêtues de panneaux de finition. Parois en tôle lisse avec habillage revêtements stratifié ou autre. La décoration intérieure sera sélectionnée par l'Architecte dans la gamme du fabricant. Alarme intérieure reliée au centre de dépannage de l'installateur.

Le revêtement de sol sera identique à celui du hall d'entrée.

Porte intérieure de cabine automatique à ouverture latérale en acier inoxydable.

Porte palière automatique à ouverture latérale en inox au RDC et peinte dans les étages.

Appel depuis le sous-sol commandé par lecteur de badges types VIGIK.

Kit GMD.

### 5.2 CHAUFFAGE, EAU CHAUDE

#### 5.2.1 EQUIPEMENT THERMIQUE DE CHAUFFAGE

##### Production de chaleur

Production de chaleur par des chaudières individuelles gaz naturel à condensation assurant le chauffage par radiateurs hydrauliques (sauf salles de bains) ou équivalent.

##### Régulation automatique

Régulation d'ambiance située dans le hall d'entrée ou le séjour des logements.

##### Pompes et brûleurs

Sans objet.

##### Accessoires divers

Sans objet.

#### 5.2.2 SERVICE D'EAU CHAUDE

##### Production d'eau chaude

Production d'eau chaude sanitaire instantanée par des chaudières individuelles gaz naturel à condensation.

##### Réservoirs

Sans objet

##### Pompes et brûleurs

Sans objet.

### 5.3 TELECOMMUNICATIONS

#### Téléphone

Distribution individuelle de chaque logement.

#### Antennes TV et radio

Antenne TV-FM, ampli et distribution dans chaque logement à partir des gaines techniques palières.

#### Fibre optique

Raccordement des immeubles à un réseau de fibre optique conformément à la loi N°2008-776 de modernisation de l'économie (LME).

### 5.4 RECEPTION – STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

La ville de Beaumont a opté pour un système de collecte des ordures ménagères par apport volontaire. De ce fait, un système de conteneurs a été prévu sur l'opération – Type Molok. Situation suivant plan masse.

### 5.5 VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

Ventilation mécanique de chaque logement, par un extracteur commun.

### 5.6 ALIMENTATION EN EAU

#### COMPTAGES GENERAUX

Placé sur l'arrivée générale eau dans le regard extérieur en limite de parcelle.

#### SURPRESSEURS, REDUCTEURS ET REGULATEURS DE PRESSION, TRAITEMENT DE L'EAU

Selon nécessité technique.

#### COLONNES MONTANTES

Colonne montante en tube matériau de synthèse dans la gaine palière

#### BRANCHEMENTS PARTICULIERS

Eau froide : Branchements avec manchettes permettant la pose ultérieure d'un compteur individuel (sous-compteurs à la charge de la copropriété ou du concessionnaire sur demande d'individualisation). Robinets d'arrêt.

Eau chaude : Sans objet (eau chaude individuelle).

### 5.7 ALIMENTATION EN GAZ

Alimentation gaz des colonnes montantes depuis coffret en limite. Colonnes normalisées en gaine palière avec vannes d'arrêt et emplacement pour compteur du distributeur (GrDF).

### 5.8 ALIMENTATION EN ELECTRICITE

#### COMPTAGES DES SERVICES GENERAUX

Il sera prévu un comptage des services généraux depuis le coffret prévu à cet effet dans la gaine palière service généraux.

#### COLONNES MONTANTES

Colonnes montantes en cuivre ou aluminium suivant réglementation implantée dans une gaine palière.

#### BRANCHEMENTS ET COMPTAGES PARTICULIERS

Compteurs individuels et disjoncteurs d'abonnés suivant normes ENEDIS dans les entrées des logements.

## 6 PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX LOGEMENTS COLLECTIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

### 6.1 VOIRIE ET PARKING

Suivant plan aménagement extérieur du Permis de Construire.

#### VOIRIE D'ACCES

Voirie en enrobé ou béton ou équivalent.

#### TROTTOIRS

Sans objet.

#### PARKINGS EXTERIEURS

Sans objet.

### 6.2 CIRCULATIONS DES PIETONS

#### CHEMIN D'ACCES AUX ENTrees, EMMARCHEMENTS, RAMPES, COURS

Cheminement paysagé des piétons en béton balayé ou désactivé ou enrobé ou équivalent selon plan masse du Permis de construire.

### 6.3 ESPACES VERTS

#### AIRES DE REPOS

Sans objet.

#### PLANTATIONS D'ARBRES, ARBUSTES, FLEURS

Mise en plantation d'arbres, d'arbustes et haies vives suivant volet paysager du Permis de construire.

#### ENGAZONNEMENT

Espaces verts communs engazonnés selon plan d'aménagement paysager du Permis de Construire.

#### ARROSAGE

Sans objet.

#### BASSINS DECORATIFS

Sans objet.

#### CHEMINS DE PROMENADE

Sans objet.

### 6.4 AIRE DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

#### SOL

Sans objet.

#### EQUIPEMENTS

Sans objet.

## 6.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR

### SIGNALISATION DE L'ENTREE DE L'IMMEUBLE

Eclairage des accès aux halls.

### ECLAIRAGE DES VOIRIES, ESPACES VERTS, JEUX ET AUTRES

Sans objet.

## 6.6 CLOTURES

### SUR RUE

Sans objet.

### AVEC LES PROPRIETES VOISINES

Clôture suivant plan architecte.

## 6.7 RESEAUX DIVERS

### EAU

Raccordement en limite de propriété au réseau public.

### GAZ

Raccordement en limite de propriété au réseau public.

### ELECTRICITE (POSTE DE TRANSFORMATION EXTERIEUR)

Le raccordement est prévu, exécuté par ENEDIS à partir du réseau de distribution public.

Poste de transformation en cas d'imposition ENEDIS.

### POSTES D'INCENDIE, EXTINCTEURS

Bouches d'incendie ou bornes selon demande des services de sécurité incendie.

### EGOUTS

Raccordement aux réseaux existants avec bassin de rétention pour les eaux pluviales.

Raccordement séparatif au réseau public, eaux usées et eaux pluviales.

### EPURATION DES EAUX

Sans objet.

### TELECOMMUNICATIONS

Raccordement au réseau France Télécom.

### DRAINAGE DU TERRAIN

Drain périphérique raccordé avec le bassin de rétention.

### EVACUATION DES EAUX DE PLUIE ET DE RUISSELLEMENT SUR LE TERRAIN, ESPACES VERTS, CHEMINS,

### AIRES, COURS ET JEUX

Sans objet.

### RESEAUX DE CHALEUR

Sans objet.

### BASSIN D'INFILTRATION

En pleine terre.

**OBSERVATIONS**

La présente Notice Descriptive a été établie avant la mise en œuvre des différents matériaux et matériels énoncés.

La société peut y apporter des modifications en cas de force majeure (réglementation administrative, faillite de fournisseurs ou d'entreprises, qualité insuffisante des matériaux etc...) ou si les impératifs techniques la mettaient dans l'obligation de renoncer à telle ou telle disposition.

Les matériaux et matériels de remplacement devront toujours être de qualité au moins équivalente.